

# La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer en séance plénière

LE 25 OCTOBRE 2022

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 25/10/2022

Saisine liée : [LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES OUTRE-MER](#)

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER](#)

Revoir la séance plénière

Le CESE examine le projet d'avis "La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer" rapporté par [Michèle Chay \(Groupe CGT\)](#) et [Sarah Mouhoussoune \(Groupe Outre-mer\)](#) au nom de la [Délégation aux Outre-mers](#) présidée par [Eric Leung \(Groupe Outre-mer\)](#).

## Un droit pour chacun d'accéder à l'eau potable

En France, la loi du 30 décembre 2006 dispose « *le droit à chacun d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous, pour son alimentation et son hygiène* ». Or, cette disposition n'est pas appliquée partout en Outre-mer.

Le manque d'investissement, la vétusté et la gouvernance des infrastructures, la tarification, les coupures d'eau génèrent autant d'inégalités, de problématiques de développement économique et social et un très fort mécontentement des usagers en Outre-mer.

C'est la raison pour laquelle le CESE a travaillé sur l'urgente question de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Les difficultés sont particulièrement concentrées à Mayotte, en Guadeloupe, Guyane et Martinique, du fait de l'absence de réseaux, de la présence d'habitats informels et d'un système d'assainissement à construire. Le CESE constate également les difficultés financières auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales ainsi que les efforts indispensables de l'Etat pour les accompagner.

**Les rapporteuses présenteront le projet d'avis et ses 23 préconisations pour un service de qualité restaurant la confiance des populations ultramarines.**

## Une table ronde pour approfondir et débattre de ce sujet

**Les rapporteuses animeront la table ronde avec les interventions de :**

*Edith Guiochon de la Coalition Eau*

*Aminat Hariti, 2ème Vice-présidente du syndicat mixte d'eau et d'assainissement de Mayotte (SMEAM)*

*Sylvie Gustave-dit-Duflo, présidente du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité, 4e vice-présidente de la Région Guadeloupe*